



**UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES
PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH « UCOP+ »
COORDINATION NATIONALE**

INTITULE DU PROJET :

Observatoire sur l'accessibilité et la qualité des services VIH/TB dans 3 DPS « Kinshasa, Nord Kivu et Kasai Oriental » et la rétention des malades PVVIH dans 61 zones de santé couvertes par CORDAID dans 4 DPS Ituri, Kasai oriental, Kongo central, et Kinshasa.

**Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB
ID du projet : COD-C-CORDAID 2021-2023**

Rapport d'audit

Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Février 2024

UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT
AVEC LE VIH « UCOP+ »

Audit du Projet exécuté par l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec le VIH « UCOP+ », avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 » ID du projet : COD-C-CORDAID 2021-2023

Rapport d'audit – Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

SOMMAIRE GENERAL

1.	OPINION DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES RAPPORT FINANCIER.....	4
1.1.	OPINION.....	5
1.2.	FONDEMENT DE L'OPINION	5
1.3.	MENTION ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	6
1.4.	RESPONSABILITÉ DU SECRETARIAT EXÉCUTIF NATIONAL DE L'UCOP+ DANS L'ÉTABLISSEMENT ET LA PRÉSENTATION DES RAPPORTS FINANCIERS.....	6
1.5.	RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'AUDIT DES RAPPORTS FINANCIERS.....	7
2.	RAPPORT FINANCIER.....	8
2.1.	ETAT RÉCAPITULATIF DES RECETTES ET DES DÉPENSES.....	9
2.2.	SYNTHÈSE DE FINANCEMENT REÇU ET DES DÉPENSES EXÉCUTÉES POUR LE PROJET	9
2.2.1.	TABLEAU DE FINANCEMENT REÇU POUR LE PROJET DU 1 ^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023	9
2.2.2.	TABLEAU DE BORD DU PROJET OBSERVATOIRE SUR L'ACCESSIBILITÉ ET LA QUALITÉ DES ERVICES VIH/ TB » ET LA RÉTENTION DES MALADES PVIH DANS 61 ZONES DE SANTÉ COUVERTES PAR CORDAID DANS 4 DPS ITURI, KASAÏ ORIENTAL, KONGO CENTRAL, ET KINSHASA »	10
2.3.	PRÉSENTATION ET GESTION DES PROJETS.....	10
2.3.1.	PRÉSENTATION DE L'UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH « UCOP+»	10
2.3.2.	DESCRIPTION DU PROJET	12
2.3.3.	RÉTENTION DES FEMMES ENCEINTES ET/OU ALLAITANTES VIH+ EN FILE ACTIVE (DANS LE CADRE DE LA PTME.....	12
2.3.4.	OBSERVATOIRE VIH-TB.....	12
2.3.5.	ORGANISATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES PROJETS.....	13
2.3.6.	AVANCES REÇUES.....	13
3.	LETTRE DE GESTION	14
3.1.	NOTE EXPLICATIVE	15
3.2.	OBSERVATIONS D'AUDIT ET RECOMMANDATIONS	17
3.3.	SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS D'AUDIT ANTÉRIEURES ..	17
3.3.1.	ANOMALIE LIÉE À LA DÉTERMINATION DU MONTANT DE L'IMPÔT PROFESSIONNEL SUR LA RÉMUNÉRATION (IPR).....	17
3.3.2.	ABSENCE DE VISA DE L'ONEM SUR LES CONTRATS DE TRAVAIL DE STAFF ET LA DÉCLARATION DE L'INPP ET ONEM.....	18
3.3.3.	ABSENCE DE CHECK LIST ET LA FICHE DESCRIPTIONS DANS LE DOSSIER DU PERSONNEL LES CONSULTANTS	18

UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT
AVEC LE VIH « UCOP+ »

Audit du Projet exécuté par l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec le VIH « UCOP+ », avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 » ID du projet : COD-C-CORDAID 2021-2023

Rapport d'audit – Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

N/Réf : 009/SECOFIC/RA/DT/DG/2024

Kinshasa, le 26 février 2024

A Monsieur Ange MAVULA

Secrétaire Exécutif National

Immeuble PNMLS (ex FONAMES), Croisement des avenues

Libération (Ex 24 novembre) et B^{ld} Triomphal,

Kinshasa / Kasa-Vubu RDC.-

Monsieur le Secrétaire Exécutif National,

Concerne : Rapport d'audit de Projet « Observatoire sur l'accessibilité et la qualité des services VIH/TB dans 3 DPS « Kinshasa, Nord Kivu et Kasai oriental » et la rétention des malades PVVIH dans 61 zones de santé couvertes par CORDAID dans 4 DPS Ituri, Kasai oriental, Kongo central, et Kinshasa » exécuté, avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 », par l'UCOP+ pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

En notre qualité d'auditeur externe et faisant suite à votre demande d'audit n° UCOP+/SEN/RK/042/024 formulée en date du 06 janvier 2024 à la Société d'Expertise Comptable, Fiscale et en Conseils, « **SECOFIC SARL** » en sigle, nous avons l'honneur de vous transmettre notre rapport relatif à l'audit comptable et financier du Projet mieux décrit en concerne.

Ce rapport, dont le contenu a été discuté avec les gestionnaires de l'UCOP+, contient deux volets :

- ❑ Notre opinion sur le rapport financier ;
- ❑ Une lettre de gestion qui décrit les faiblesses spécifiques du contrôle interne relevées dans la gestion dudit projet après une évaluation du système de contrôle interne et un examen général de son état d'avancement.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous souhaiteriez obtenir au sujet de ce rapport.

En espérant que ce rapport réponde à vos attentes, nous vous prions de croire, **Monsieur le Secrétaire Exécutif National**, à l'expression de notre considération distinguée.

Célestin MBAYA MBAYA

Expert-Comptable Agréé et Associé-Gérant



**UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT
AVEC LE VIH « UCOP+ »**

Audit du Projet exécuté par l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec le VIH « UCOP+ », avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 » ID du projet : COD-C-CORDAID 2021-2023

Rapport d'audit – Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

**1. OPINION DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES
RAPPORT FINANCIER**

UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT
AVEC LE VIH « UCOP+ »

Audit du Projet exécuté par l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec le VIH « UCOP+ », avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 » ID du projet : COD-C-CORDAID 2021-2023

Rapport d'audit – Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Rapport de l'auditeur indépendant à :

Monsieur le Secrétaire Exécutif National,

Conformément à votre lettre de demande d'audit n° UCOP+/SEN/RK/042/024 formulée en date du 06 janvier 2024 à la Société d'Expertise Comptable, Fiscale et en Conseils, « **SECOFIC SARL** » en sigle, nous avons procédé à l'audit du rapport financier sur la « *Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023* » clos au 31 décembre 2023.

1.1. Opinion

Nous avons procédé à l'examen du rapport financier sur la « *Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023* » pour la période allant 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Ce rapport financier comprend un état récapitulatif des recettes et des dépenses dont le total des financements reçus s'élève à **USD 108.762,96** contre celui d'**USD 77.687,07** pour les dépenses engagées, soit un solde de trésorerie d'**USD 31.075,89** ; ainsi qu'une synthèse des tableaux de suivi budgétaire du projet¹, des notes sur les postes budgétaires et un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, le rapport financier ci-dessus identifié et ci-joint présente fidèlement, dans tous ses aspects significatifs, la situation financière du *Projet exécuté par l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec le VIH « UCOP+ », avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 »* et le résultat de ses opérations, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, en conformité avec les normes d'établissement des rapports financiers convenues avec le bailleur des fonds CORDAID/Fond Mondial.

1.2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur indépendant pour l'audit des rapports financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendant de l'UCOP+ conformément aux règles d'éthique qui s'appliquent à l'audit des états financiers en République Démocratique du Congo (RDC) et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

¹ Il s'agit du projet ci-après financé et exécuté dans le cadre de la subvention NMF3 : *Projet « Observatoire sur l'accessibilité et la qualité des services VIH/ TB dans 3 DPS « Kinshasa, Nord Kivu et Kasai Oriental » et la rétention des malades PVVIH dans 61 zones de santé couvertes par CORDAID dans 4 DPS Ituri, Kasai oriental, Kongo central, et Kinshasa ».*

1.3. Mention et informations complémentaires

La responsabilité des autres informations incombe au Secrétariat Exécutif National de l'UCOP+. Les autres informations se composent des informations contenues dans les différents rapports d'activités ainsi que toute autre communication devant aider à améliorer la compréhension de l'information financière publiée. Notre opinion sur le rapport financier annuel ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Par ailleurs, il relève de notre responsabilité d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion exprimée au point 1.1 ci-dessus :

- ❑ L'accord de financement, Fonds mondial 2023, entre CORDAID et UCOP+ a été signé le 1^{er} janvier 2023 pour n'être mis en exécution par cette dernière qu'en novembre et décembre 2023. De sorte que toutes les dépenses relatives au projet envers ses différents bénéficiaires sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 octobre 2023 ont été directement réalisées par CORDAID et aucune de leurs pièces justificatives n'a été mise à la disposition de l'UCOP+. Par conséquent, ces dépenses ne font pas partie de celles couvertes par notre rapport d'audit.
- ❑ Au 31 décembre 2023, l'UCOP+ a, pour des raisons de reporting interne, établi son rapport financier suivant des normes comptables particulières et en dollars américains (USD) en lieu et place de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF) et du franc congolais (CDF), les normes comptables en vigueur en RDC et la devise ayant cours légal en RDC ;
- ❑ Notre mission d'audit s'est déroulée à Kinshasa au Siège Social de l'UCOP+, où se fait la centralisation comptable. Certains sondages souhaités auprès d'autres entités de l'intérieur du pays pour corroborer les chiffres des rapports financiers n'ont pas été effectués.

Pour le reste, nous n'avons pas relevé d'opération conclue ou de décision prise en violation des dispositions légales et réglementaires applicables en RDC.

1.4. Responsabilité du Secrétariat Exécutif National de l'UCOP+ dans l'établissement et la présentation des rapports financiers

Le Secrétariat Exécutif National de l'UCOP+ est responsable de la préparation et de la présentation des rapports financiers. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place, le suivi d'un contrôle interne ainsi que le choix et l'application des règles d'évaluation appropriées permettant l'établissement et la présentation des rapports financiers donnant l'image fidèle de la situation financière du projet géré et ne contenant pas d'anomalies significatives liées à un acte de fraude ou à une erreur.

1.5. Responsabilité de l'auditeur indépendant pour l'audit des rapports financiers

Notre responsabilité consiste à exprimer, sur base de nos travaux, une opinion sur le rapport financier présenté. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit. Ces normes exigent que nous puissions nous conformer aux règles de déontologie et que nos travaux soient organisés et exécutés de façon à obtenir l'assurance raisonnable que la déclaration ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures afin de recueillir des éléments probants sur les montants et les informations présentés dans les rapports financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques d'anomalies significatives dans les rapports financiers, qu'il s'agisse de fraude ou d'erreur. Lorsque l'auditeur effectue ces évaluations de risques, il considère que le contrôle interne a un rapport avec l'élaboration des états financiers, dans le but de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des politiques et pratiques comptables appliquées et du caractère raisonnable des estimations comptables effectuées par la direction, ainsi qu'une évaluation de la présentation de la déclaration.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour justifier notre opinion.

Kinshasa, le 26 février 2024.

Célestin MBAYA MBAYA

Expert-Comptable Agréé et Associé-Gérant



**UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT
AVEC LE VIH « UCOP+ »**

Audit du Projet exécuté par l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec le VIH « UCOP+ », avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 » ID du projet : COD-C-CORDAID 2021-2023

Rapport d'audit – Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

2. RAPPORT FINANCIER

UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT
AVEC LE VIH « UCOP+ »

Audit du Projet exécuté par l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec le VIH « UCOP+ », avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 » ID du projet : COD-C-CORDAID 2021-2023

Rapport d'audit – Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

2.1. Etat récapitulatif des Recettes et des Dépenses

Période budgétaire : Du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2023

I FINANCEMENTS RECUS	NOTE	Montant en USD
Report de l'exercice 2023 sur le projet	2.2.1	230,35
Financement reçu au cours de l'exercice 2023		108 532,61
Total financement		108 762,96
II DEPENSES EXECUTEES		
Dépenses exécutées par le projet	2.2.2	77 687,07
Total dépenses		77 687,07
III SOLDE DE TRESORERIE		31 075,89

La note 2.2.1. et 2.2.2. font partie intégrante de l'état récapitulatif des Recettes et des Dépenses.

2.2. Synthèse de financement reçu et des dépenses exécutées pour le projet

2.2.1. Tableau de financement reçu pour le projet du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

N°	Désignation	Montant
1	Report à nouveau à la banque au 01 janvier 2023	99,71
2	Report à nouveau à la caisse au 01 janvier 2023	14,00
3	Avances ouvertes au 01 janvier 2023	116,64
4	Financement reçu au cours de l'exercice 2023	108 532,61
	Total financement	108 762,96

Le montant d'**USD 230,35** (99,71\$ à la banque, 14\$ à la caisse et 116,64\$ avance ouverts) représente le solde de trésorerie du projet au 31 décembre 2022. De janvier à octobre 2023 aucun financement n'est passé dans le compte bancaire du projet en termes de financement des activités au cours de l'exercice 2023.

Durant la même période, le compte bancaire du projet a enregistré des frais de tenue des comptes de l'ordre d'**USD 321,59**. Cette situation a ramené le solde bancaire du projet au 01 novembre 2023 à **USD -91,24**.

Il sied de noter que les ressources totales nettes utilisées par le projet de novembre à décembre 2023 ont été d'USD 108 441,37.

UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT
AVEC LE VIH « UCOP+ »

Audit du Projet exécuté par l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec le VIH « UCOP+ », avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 » ID du projet : COD-C-CORDAID 2021-2023

Rapport d'audit – Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

2.2.2. Tableau de bord du projet Observatoire sur l'accessibilité et la qualité des services VIH/ TB » et la rétention des malades PVVIH dans 61 zones de santé couvertes par CORDAID dans 4 DPS Ituri, Kasai oriental, Kongo central, et Kinshasa »

Désignation des lignes budgétaire	Prévision budgétaire USD	Prévisions décaissées par le bailleurs	Réalisation budgétaire en USD	Taux de réalisation en %	Prévisions non décaissées par le bailleurs	Taux de Décaissement en %
Assurer les activités d'un observatoire	186 317,41	69 492,74	49 423,00	71,12%	136 894,41	37,30%
Assurer les Salaires des SRs	167 941,36	27 990,23	22 260,00	79,53%	145 681,36	16,67%
Assurer les frais de fonctionnement des SRs	34 890,00	10 979,89	6 004,07	54,68%	28 885,93	31,47%
Assurer les frais Missions de suivi en RDC SRs vers ZS	70 541,89				70 541,89	0,00%
Total	459 690,65	108 462,85	77 687,07		382 003,58	

Les dépenses d'**USD 77.687,07** sont celles réalisées par le projet au courant des mois de novembre et décembre 2023 de ses activités dont **USD 321,59** des frais de tenue de compte lui imputés par banque sur toute la période de janvier à octobre 2023 au cours de laquelle il était en inactivité. Toutes les autres dépenses du projet, de janvier 2023 à octobre 2023 ont été payées directement aux bénéficiaires par CORDAID.

Les dépenses financées directement par CORDAID n'ont pas l'objet de nos investigations.

2.3. Présentation et Gestion des projets

2.3.1. Présentation de l'Union Congolaise des Organisations des Personnes Vivant avec le VIH « UCOP+»

L'Union Congolaise des Organisations des Personnes Vivant avec le VIH (UCOP+) est une ASBL de droit congolais, créée le 10 Mai 2007 pour coordonner toutes les activités des organisations des PvVIH.

Enregistrée au Ministère de la Justice sous le numéro F92/11.006, sous le certificat du Ministère du Plan n° 1622/PL/DCRE/2020 et au Ministère de la Santé sous le certificat n° MS 1255/DSSP/30/016 du 22 mars 2008 avec l'acte notarié n°0642.2008. Elle est le réseau-pays des organisations des PvVIH de la République Démocratique du Congo (RDC).

L'UCOP+ s'est donnée pour mission de contribuer :

UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT

AVEC LE VIH « UCOP+ »

Audit du Projet exécuté par l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec le VIH « UCOP+ », avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 » ID du projet : COD-C-CORDAID 2021-2023

Rapport d'audit – Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

- A l'amélioration de la qualité de vie des PvVIH grâce au renforcement des structures de coordination à tous les niveaux, et des capacités des groupes de soutien (acteurs de terrain) ;
- Au renforcement des capacités des femmes et jeunes PvVIH (membres des groupes de soutien).

L'UCOP+ défend les droits des PvVIH et des personnes affectées par l'auto responsabilisation sur leurs droits et devoirs, la promotion du leadership communautaire et de l'égalité entre ses membres.

Dotée d'un Secrétariat Exécutif National basé à Kinshasa, UCOP+ est présente dans 23 provinces de la RDC ayant, partout, un Secrétariat Exécutif Provincial. UCOP+ compte plus de 224 ONG/OAC et Groupes d'Auto Support (GAS) qui touchent directement plus de 13.000 PvVIH et plus de 15.531 OEV.

L'UCOP+ est présente dans 23 DPS (Bas Uelé, Équateur, Haut Katanga, Haut Lomami, Haut Uelé, Ituri, Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental, Kinshasa, Kongo Central, Kwango, Kwilu, Lomami, Lualaba, Maniema, Nord Kivu, Nord Ubangi, Sankuru, Sud Kivu, Sud Ubangi, Tanganyika et Tshopo).

Les principaux acteurs dans l'exécution des programmes d'UCOP+ sont les GAS. Ceux-ci travaillent en parfaite collaboration avec les ZS.

L'UCOP+ a 4 organes qui sont :

- 1) La Conférence des Délégués constituée des délégués de chaque province (Assemblée Générale) ;
- 2) Le Conseil d'Administration (Orientations politiques) ;
- 3) La Commission de Contrôle ;
- 4) Le Secrétariat Exécutif (organe de gestion quotidienne) La même architecture est aussi reprise dans chaque province.

Le siège de l'UCOP+ est situé à l'Immeuble PNMLS (ex FONAMES), croisement avenue de la libération (ex 24 novembre) et Boulevard triomphal, commune de Kasa-vubu à Kinshasa, République Démocratique du Congo (RDC).

E-mail : ucopplus_sec@yahoo.fr; ucopplus.secretariat@gmail.com; info@ucopplus.org

Site web: www.ucopplus.org

Téléphone: (+243) 81 14 14 007

2.3.2. Description du Projet

Dans le cadre de cette subvention, UCOP+ a deux (2) volets d'activités, à savoir : (1) la Rétention des femmes enceintes et/ou allaitantes VIH+ en file active (dans le cadre de la PTME, et (2) l'Observatoire VIH-TB.

2.3.3. Rétention des femmes enceintes et/ou allaitantes VIH+ en file active (dans le cadre de la PTME)

Cette activité consiste à sensibiliser les femmes enceintes et/ou allaitantes VIH+ dans les maternités et dans la communauté sur l'importance d'utiliser les services PTME pendant la grossesse et après l'accouchement jusqu'à ce que la sérologie du nouveau-né soit connue. Ceci pour éliminer les chances de contracter le VIH par le nouveau-né, et casser ainsi la chaîne de transmission du VIH de la mère à l'enfant. Pour ce faire, UCOP+ utilise l'approche "Mère Mentore" qui consiste à des sensibilisations, suivi à domicile (visite à domicile), rappel des rendez-vous, recherche des perdus de vue, orientation/réorientation vers les établissements de soins de santé, conseil pour le dépistage volontaire, organise les réunions de groupe de support des femmes enceintes et/ou allaitantes VIH+, etc.

L'objectif de cette activité est de contribuer à la réduction de la transmission du VIH de la mère à l'enfant dans 61 zones de santé de 7 divisions provinciales de la santé (DPS), savoir : Ituri, Kasai Oriental, Kinshasa, Kwango, Kwilu, Kongo Central et Nord Kivu.

2.3.4. Observatoire VIH-TB

L'Observatoire VIH-TB est un dispositif de la société civile pour suivre la qualité de soins offerts aux utilisateurs des services (PvVIH, Patients TB, populations-clés).

Quatre paramètres/items sont suivis par l'Observatoire, pour s'assurer de la qualité de soins :

- La disponibilité des intrants et médicaments ;
- L'accessibilité aux soins (accessibilité financière, géographique) ;
- Barrières liées à la stigmatisation et/ou discrimination ;
- Conditions d'accueil.

Un réseau d'enquêteurs (collecteurs des données) formés est déployé sur terrain, et travaillent en collaboration avec les établissements de soins de santé pour la collecte des données auprès des usagers et prestataires.

Les objectifs poursuivis sont :

- Fournir aux responsables des programmes VIH/TB, aux décideurs, à la société civile locale et nationale, aux autorités nationales (CCM, PNMLS, PNLS, PNLT, etc.) et aux

**UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT
AVEC LE VIH « UCOP+ »**

Audit du Projet exécuté par l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec le VIH « UCOP+ », avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 » ID du projet : COD-C-CORDAID 2021-2023

Rapport d'audit – Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

partenaires d'appui des informations d'aide à la décision pour améliorer les programmes de lutte contre le VIH et la tuberculose.

- Assurer le suivi continu de l'accès et la qualité des services VIH, ainsi que l'intégration des services de PEC de la coïnfection VIH/TB.

2.3.5. Organisation financière et comptable des projets

L'UCOP+ a établi ses rapports financiers partant d'une comptabilité tenue en conformité avec normes édictées par le Bailleur des fonds CORDAID. Elle a tenu une comptabilité dite de caisse « recettes-dépenses ».

Tout au long de l'année, les recettes et les dépenses sont simplement enregistrées sur un « livre journal » ou un « journal des recettes-dépenses » suivant le format conseillé par CORDAID / Fonds Mondial.

2.3.6. Avances reçues

Suivant les dispositions de l'Accord de financement et son avenant, CORDAID devra mettre à la disposition de l'UCOP+, après la signature du contrat entre CORDAID et UCOP+, une somme maximale de USD **459 690,65** «Quatre cent cinq neuf six cent nonante et soixante-cinq » dans le cadre de la mise en œuvre de ces deux projets.

Le montant total mis à la disposition par le bailleur à l'UCOP+ pour l'exercice 2023 est de USD **108.532,61** soit un taux d'absorption de **23,61%** du montant maximal programmé. Ce fonds a été mis à la disposition de l'UCOP+ au 28 décembre 2023.

Un rapport financier concernant les activités réalisées et autres documents convenus seront soumis au CORDAID et acceptés par lui afin d'attester de la bonne gestion et utilisation des ressources.

Le Projet UCOP+ n'a procédé à aucune acquisition d'immobilisations au cours de l'exercice 2023 sur fonds à sa disposition.

UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT

AVEC LE VIH « UCOP+ »

Audit du Projet exécuté par l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec le VIH « UCOP+ », avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 » ID du projet : COD-C-CORDAID 2021-2023

Rapport d'audit – Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

3. LETTRE DE GESTION

3.1. Note explicative

En notre qualité d'auditeur externe et conformément à votre lettre de demande d'audit n° UCOP+/SEN/RK/042/024 formulée en date du 06 janvier 2024, relative à l'audit comptable et financier du Projet : « *Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023* » du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, nous avons procédé à la revue des procédures mises en place par votre Secrétariat exécutif national en vue d'assurer la production des rapports financiers fiables, la sauvegarde des ressources du projet, la poursuite des objectifs du projet et le respect des dispositions contractuelles et légales applicables aux projets financés par Cordaid/Fonds Mondial.

Cette revue, qui s'est effectuée sur base des sondages, n'a pas eu pour objectif de mettre en évidence toutes les faiblesses existantes et de couvrir totalement les aspects opérationnels des procédures, mais de nous permettre d'évaluer le niveau des risques liés au contrôle, dans le but de déterminer la nature et l'étendue de nos procédures de validation des données (recettes, dépenses et solde disponible) contenues dans les rapports financiers.

Dans ces perspectives, nous rappelons que notre objectif était d'obtenir une assurance raisonnable et non absolue sur l'existence et le fonctionnement adéquat des procédures de contrôle fiables sur lesquelles reposent les rapports financiers soumis à notre examen. Nous avons ainsi procédé respectivement à la revue des procédures dans le domaine de la gestion administrative, la gestion financière, la gestion des équipements, la gestion des ressources humaines, du système d'information et d'évaluation de l'état d'exécution du projet.

L'approche méthodologique suivie pour vérifier le fonctionnement effectif des contrôles internes identifiés a consisté d'abord aux entretiens de corroboration directs ou indirect avec le Secrétaire exécutif, le financier et les autres agents du Projet, ensuite à l'observation de la mise en œuvre de la procédure de contrôle ou d'activité de supervision, à l'examen des documents qui matérialisent la mise en œuvre de la procédure de contrôle et enfin à la réexécution des contrôles exercés, soit spontanément ou périodiquement.

Suivant les termes de référence de la mission nous confiée, les faiblesses ont été classifiées :

a) Selon leur degré de gravité, en :

Elevé : Un risque de contrôle de niveau élevé dont l'introduction est, à notre avis essentiel au maintien d'un environnement de contrôle fort.

Moyen : Un risque de contrôle de niveau moyen dont l'adoption améliorerait le niveau du contrôle des activités ou l'efficacité des contrôles existants.

UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT

AVEC LE VIH « UCOP+ »

Audit du Projet exécuté par l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec le VIH « UCOP+ », avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 » ID du projet : COD-C-CORDAID 2021-2023

Rapport d'audit – Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Faible : Un risque de contrôle bas dont l'introduction améliorerait l'efficacité, mais dont l'omission n'occasionnerait pas une perte financière significative.

b) Selon leur cause possible, en :

Conformité : Non-respect des règlements, règles et procédures en vigueur au Cordaid.

Directives : Absence de procédures écrites devant guider le personnel à réaliser des performances dans leurs tâches.

Encadrement : Supervision inadéquate ou inexistante.

Erreur humaine : Fautes commises par le personnel dans l'accomplissement de ses tâches.

Ressources : Manque ou insuffisance des ressources (fonds, compétences, personnel, etc.) pour réaliser une activité ou une tâche.

c) Selon le niveau de priorité d'action, en :

A : Applicable immédiatement.

B : Applicable à court terme.

C : Applicable si possible.

Nous tenons à souligner que les remarques contenues dans le présent rapport ne portent pas atteinte à la compétence et à l'intégrité du personnel du projet, que nous remercions par ailleurs pour sa collaboration et sa disponibilité au cours de notre mission.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Exécutif National, l'expression de notre considération distinguée.

Fait à Kinshasa, le 26 février 2024.

Célestin MBAYA MBAYA

Expert-Comptable Agréé et Associé-Gérant



3.2. Observations d'audit et Recommandations

La revue de la gestion du projet UCOP+ (gestion organisationnelle et administrative, passation des marchés, gestion des missions gestion de la trésorerie, gestion des dépenses et gestion comptable) pendant la période sous revue n'appelle de notre part aucune observation.

3.3. Suivi de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit antérieures

Le présent point a pour objectif de faire le suivi de la mise en œuvre des recommandations faites par la mission d'audit antérieure.

Le détail de ces recommandations se présentent comme ci-après

3.3.1. Anomalie liée à la détermination du montant de l'Impôt Professionnel sur la Rémunération (IPR).

Constats

Nous avons noté, lors de nos investigations que l'UCOP+ intègre dans l'assiette de l'IPR des éléments non-indiqués. En outre, le taux appliqué par le service financier de l'ONG est forfaitaire en lieu et place du taux progressif par tranche tel que préconisé par le code des impôts en vigueur en RDC.

Incidence et risque

Gaspillage des ressources financières allouées au projet

Risques (degré de gravité) : MOYEN

Causes : CONFORMITE ET ERREUR HUMAINE

Niveau de priorité : C

Recommandations

Veiller à la détermination de l'IPR suivant les dispositions fiscales en vigueur.

Statuts de mise en œuvre

Non mise en œuvre

Commentaires UCOP+

La feuille de paie est calculée directement par bailleur CORDAID/FM dans les hypothèses Ressources Humaines et ce dernier nous impose de stricte application.

UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT
AVEC LE VIH « UCOP+ »

Audit du Projet exécuté par l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec le VIH « UCOP+ », avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 » ID du projet : COD-C-CORDAID 2021-2023

Rapport d'audit – Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

3.3.2. Absence de Visa de l'ONEM sur les contrats de travail de staff et la déclaration de l'INPP et ONEM

Constats

Lors de notre revue des dépenses liées à la rémunération, nous avons relevé que les redevances liées à la parafiscalité (INPP et ONEM) ne sont pas déclarées et payées par la direction de l'UCOP+.

Incidence et risque

Cette irrégularité peut entraîner les amendes en cas de contrôle par les inspecteurs de travail.

Risques (degré de gravité) : ELEVE

Causes : CONFORMITE & DIRECTIVES

Niveau de priorité : **B**

Recommandations

Nous recommandons, à la direction de l'UCOP+, de procéder à la régularisation des contrats de travail de staff avec l'ONEM.

Statuts de mise en œuvre

Non mise en œuvre.

Commentaires UCOP+

Nous y veillons dans la prochaine subvention conformément au plan de suivi de recommandation.

3.3.3. Absence de check list et la fiche descriptions dans le dossier du personnel les consultants

Constats

Nous avons noté que le classement des dossiers du personnel ne suit aucune logique faute de check list devant présenter de manière claire les éléments constitutifs du dossier. Nous n'avons pas vu également les jobs description dans le dossier du personnel.

Incidence et risque

- Risque de perte de temps dans l'exploitation du dossier ;
- Risque de conflits professionnels

Risques (degré de gravité) : MOYEN

Causes : CONFORMITE & DIRECTIVES

Niveau de priorité : **B**

Recommandations

Disposer d'un check list devant faciliter l'exploitation et le contrôle des éléments manquants dans le dossier du personnel.

Elaborer et classer les jobs description dans le dossier de chaque agent.

**UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT
AVEC LE VIH « UCOP+ »**

*Audit du Projet exécuté par l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec
le VIH « UCOP+ », avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID
2021-2023 » ID du projet : COD-C-CORDAID 2021-2023*

Rapport d'audit – Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Statuts de mise en œuvre

Non mise en œuvre

Commentaires de la Coordination du Projet

Nous y veillons dans la prochaine subvention conformément au plan de suivi de recommandation.

===== FIN DU RAPPORT =====